

**Motion du 16 janvier 2020 de Mmes et MM. Marie Barbey-Chappuis, Anne Carron, Alia Chaker Mangeat, Fabienne Beaud, Lionel Ricou, Jean-Luc von Arx, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Léonard Montavon, Maria Casares, Christina Kitsos, Maria Pérez, Patricia Richard et Alfonso Gomez: «Pour que la plaine de Plainpalais ne soit plus un îlot de chaleur mais un îlot de verdure!»**

*PROJET DE MOTION*

*Exposé des motifs*

Bien connue des Genevoises et des Genevois, la plaine de Plainpalais est un site historique de Genève dont la composition et les usages ont évolué au fil de la construction de la ville. Longtemps dédiée à une activité maraîchère située en dehors des remparts historiques de Genève, la plaine de Plainpalais s'est progressivement muée au siècle dernier en un site urbain accueillant diverses activités nécessitant des emprises au sol d'une certaine ampleur: les champs de foire, les cirques ou encore les marchés. A l'âge d'or de la voiture, la plaine de Plainpalais s'est même partiellement muée en parking à ciel ouvert, au service des visiteurs de l'ancien Palais des expositions (Palexpo), anciennement situé là où se dresse actuellement le bâtiment d'Uni Mail. Plus récemment, la plaine de Plainpalais accueille diverses organisations principalement liées au loisir et au divertissement, dont par exemple la fan zone des coupes du monde et d'Europe de football.

Dernièrement rénovée à grands frais par la Ville de Genève sur une période d'environ dix ans, la partie centrale de la plaine de Plainpalais n'accueille fort heureusement plus de voitures en surface mais continue à accueillir toute une série d'activités, dont deux occupent en grande partie cette surface chaque année: les champs de foire forains à différentes périodes de l'année et les cirques.

Durant la phase des travaux de la partie centrale de la plaine de Plainpalais, le gorrh, ce revêtement choisi pour habiller la plaine de Plainpalais, a fait couler beaucoup d'encre, notamment pour son coût élevé à l'achat et à l'entretien. Il est un autre problème majeur à relever concernant le choix de ce revêtement graillonneux, pourtant assez peu discuté dans le débat politique jusqu'à présent: son inadéquation complète avec la problématique du changement climatique. En effet, le gorrh étant une matière issue de la pierre, il contribue à amplifier la chaleur lors de températures élevées. Au plus fort de l'été, il n'est ainsi par rare que la plaine de Plainpalais se mue en une sorte d'énorme désert, véritable îlot de chaleur, invivable à certaines périodes de l'été, dans un quartier de la ville très dense et déjà fortement limité en végétation.

A l'heure où la Ville de Genève s'est dotée d'un ambitieux plan stratégique de végétalisation (PSV) et où les épisodes caniculaires estivaux se multiplient, il est urgent de mettre en pratique ce PSV par une première mesure forte: végétaliser la partie centrale-sud de la plaine de Plainpalais par un engazonnement du site et la plantation d'arbres là où cela est possible. Cette mesure concrète de végétalisation aurait un double avantage: elle permettrait d'absorber la chaleur, réduisant ainsi la température dans le quartier de Plainpalais au plus fort de l'été, tout en faisant de cet espace une zone de délasserment dépourvue de nuisances sonores pour les habitants du quartier. La proposition consisterait à déployer les mêmes efforts entrepris pour réaménager la pointe nord de la plaine de Plainpalais en étudiant une requalification végétale de la partie sud de la plaine.

Considérant:

- que la Ville de Genève s'est dotée d'un plan stratégique de végétalisation (PSV) ambitieux;
- que le quartier de Plainpalais-Jonction est l'un des quartiers les plus denses de la Ville de Genève en termes d'habitants au km<sup>2</sup>;
- que la concentration du bâti dans ce quartier, couplée au manque de végétation, fait de ce quartier un îlot de chaleur difficilement vivable au plus fort de l'été;
- que les épisodes caniculaires successifs des dernières périodes estivales posent de réels problèmes pour la santé de la population à risque;
- que le potentiel de réaménagement de la surface de la plaine de Plainpalais en une zone végétalisée permettrait de diminuer l'effet îlot de chaleur de cette zone;
- que ce potentiel de réaménagement permettrait de libérer la surface de cette plaine pour la rendre aux riverains en faisant de cette zone un espace dévolu à la détente, à la fraîcheur et aux activités de loisirs;
- que le réaménagement de la pointe nord de Plainpalais rencontre un vif succès auprès des Genevoises et des Genevois,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de proposer au Conseil municipal un crédit d'étude en vue d'un réaménagement en surface de la pointe sud de la plaine de Plainpalais, créant ainsi de fait un nouveau parc de quartier, doté d'une surface engazonnée, d'arbres là où il est possible d'en planter ainsi que d'équipements publics de qualité (jeux pour les enfants, éventuellement pataugeoire, bancs, tables, etc.).